

COLLÈGE F-X. VOGT		Année scolaire 2022 - 2023
DEPARTEMENT DES STT	MINI SESSION	Date : 05 Novembre 2022
<u>EPREUVE DE COMMERCE</u>		
Niveau : Seconde SES	Durée : 2 heures Coefficient: 2	

La superette « Le panier de la ménagère » située au Marché Central de Yaoundé est gérée par son propriétaire Mr Abdoul. Il lance le recrutement des stagiaires et votre candidature a été retenue. Il vous soumet à un test dont le contenu vous est proposé ci-dessous :

PREMIERE PARTIE : Connaissances théoriques

- 1) Définir les termes suivants : commerçant ; fonds de commerce ; achalandage ; enseigne. 4pts
- 2) Établir la différence entre un acte civil et un acte mixte. 1pt
- 3) Citer les documents commerciaux qui caractérisent un acte de commerce par la forme. 1pt
- 4) Citer quatre risques relatifs à l'exercice du commerce. 2pts
- 5) Citer deux professions incompatibles avec l'exercice du commerce. 2pts

DEUXIEME PARTIE : CAS PRATIQUE

Mr Abdoul avait reçu ce fonds de commerce en héritage. N'ayant pas assez de connaissances sur le sujet, il sollicite votre expertise.

Travail à Faire :

- 1) Citer les éléments obligatoires d'un fonds de commerce. 3pts
- 2) Citer les deux (2) autres formes d'acquisition d'un fonds de commerce. 1pt
- 3) Citer et expliquer les formes de gérance d'un fonds de commerce. 4pts
- 4) Expliquer la notion de « nantissement d'un fonds de commerce ». 2pts